

Il est important de ne pas oublier votre traitement antirétroviral lors de votre voyage. Dans ce fichier, nous vous apportons des conseils qui pourront vous être très utiles au cours de votre voyage.

## RECOMMANDATIONS DE VOYAGES



01

**Prenez avec vous tous les médicaments dont vous aurez besoin pendant votre voyage et des médicaments supplémentaires** en cas de contretemps. Il est important de toujours transporter les médicaments dans leur boîte d'origine et avec la notice correspondante.

02

**Il est conseillé de porter sur soi un dossier médical** stipulant que ce médicament vous est prescrit personnellement. Il n'est pas nécessaire que le dossier indique que vous avez le VIH mais simplement que le médicament que vous prenez est pour votre usage. Dans de nombreux cas, une prescription médicale à votre nom suffira, mais il est conseillé de vous informer avant sur les exigences imposées par le pays de destination (par exemple, en appelant l'ambassade ou le consulat).

03

**Il est opportun de garder vos médicaments dans les bagages de cabine et non dans les bagages de facturation.** Il peut y avoir parfois des retards dans la récupération des bagages enregistrés, ce qui peut vous obliger à interrompre le traitement.

04

**N'oubliez pas de continuer à suivre le calendrier de votre traitement lorsque vous changez de fuseau horaire** (par exemple, si vous prenez le médicament à 9 heures du matin et que vous voyagez à New York, vous devrez le prendre à 3 heures du matin).

05

Selon la destination, essayez de vous conformer aux recommandations en matière d'hygiène alimentaire et évitez les piqûres d'insectes. Renseignez-vous avant de voyager si vous devez vous faire vacciner ou prendre un traitement préventif.

06

De moins en moins de pays imposent des restrictions aux personnes voyageant avec le VIH, mais il est important que vous vous renseigniez avant de voyager, par exemple sur le site Web: <http://hivtravel.org>

**gt** grupo de trabajo sobre tratamientos del VIH  
ENTIDAD DECLARADA DE UTILIDAD PÚBLICA  
ONG DE DESARROLLO

SUBVENCIÓN

GOBIERNO DE ESPAÑA  
MINISTERIO DE SANIDAD, SERVICIOS SOCIALES E IGUALDAD

MINISTERIO DE SANIDAD, CONSUMO Y BIENESTAR SOCIAL  
SECRETARÍA GENERAL DE ENERGÍA Y CONSUMO  
DIRECCIÓN GENERAL DE SERVICIOS PÚBLICOS, CALIDAD E INNOVACIÓN  
SECRETARÍA DE ESTADO NACIONAL SOBRE EL VIH

FOR SOLIDARIDAD  
OTROS FINES DE INTERÉS SOCIAL

Generalitat de Catalunya  
Agència de Salut Pública de Catalunya

Generalitat de Catalunya  
Departament de Justícia

Ajuntament de Barcelona  
ÀREA DE QUALITAT DE VIDA, IGUALTAT I ESPORTS

Diputació Barcelona  
ÀREA DE BENESTAR SOCIAL

COL·LABORA

ETIS  
EQUIP DE TREBALL SOBRE IMMIGRACIÓ I SALUT

TROPICAL DRASSANES



¿TIENES DUDAS SOBRE EL TEMA? PREGÚNTANOS

Tel. 93 458 26 41  
[consultas@gtt-vih.org](mailto:consultas@gtt-vih.org)

